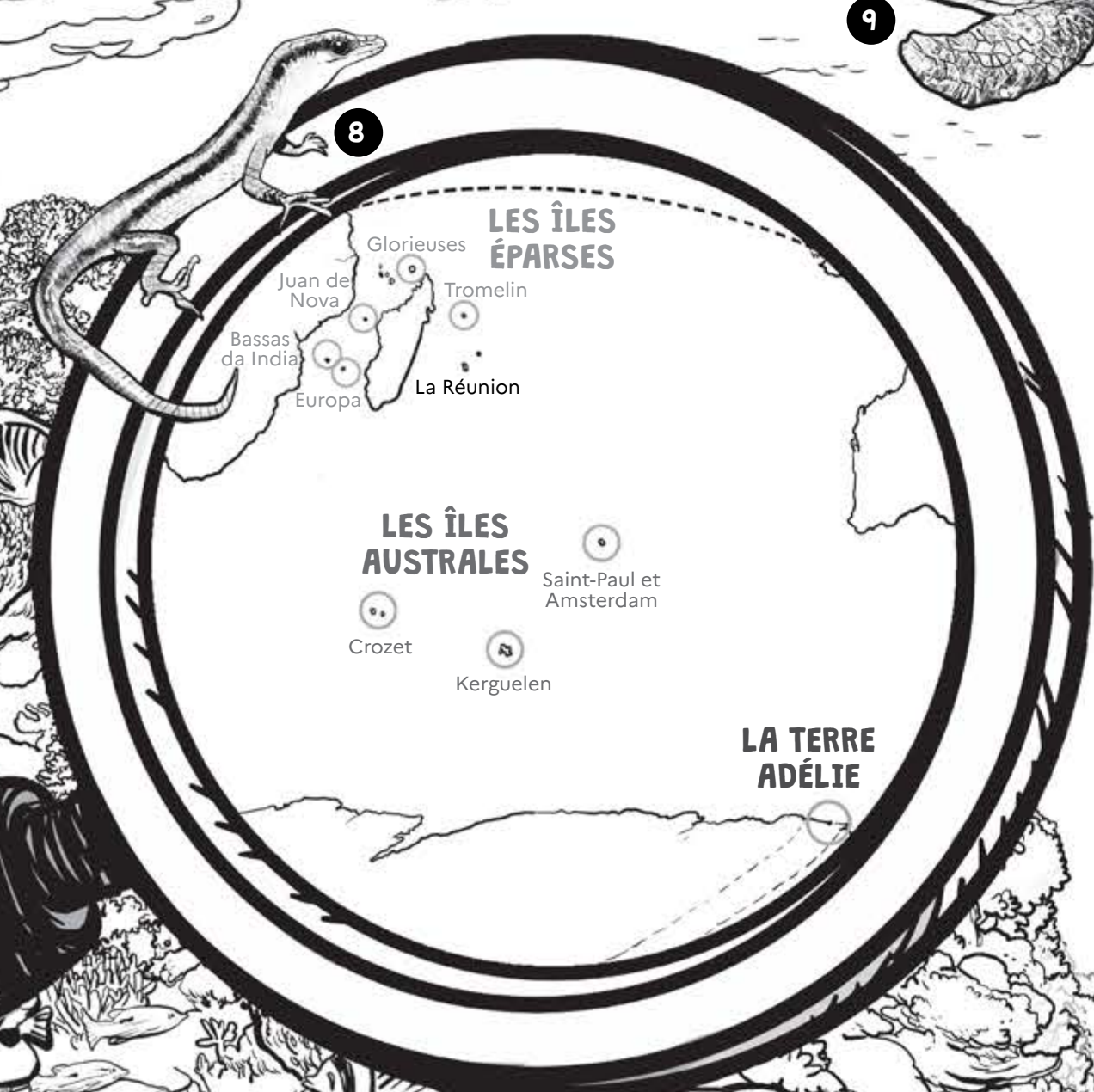
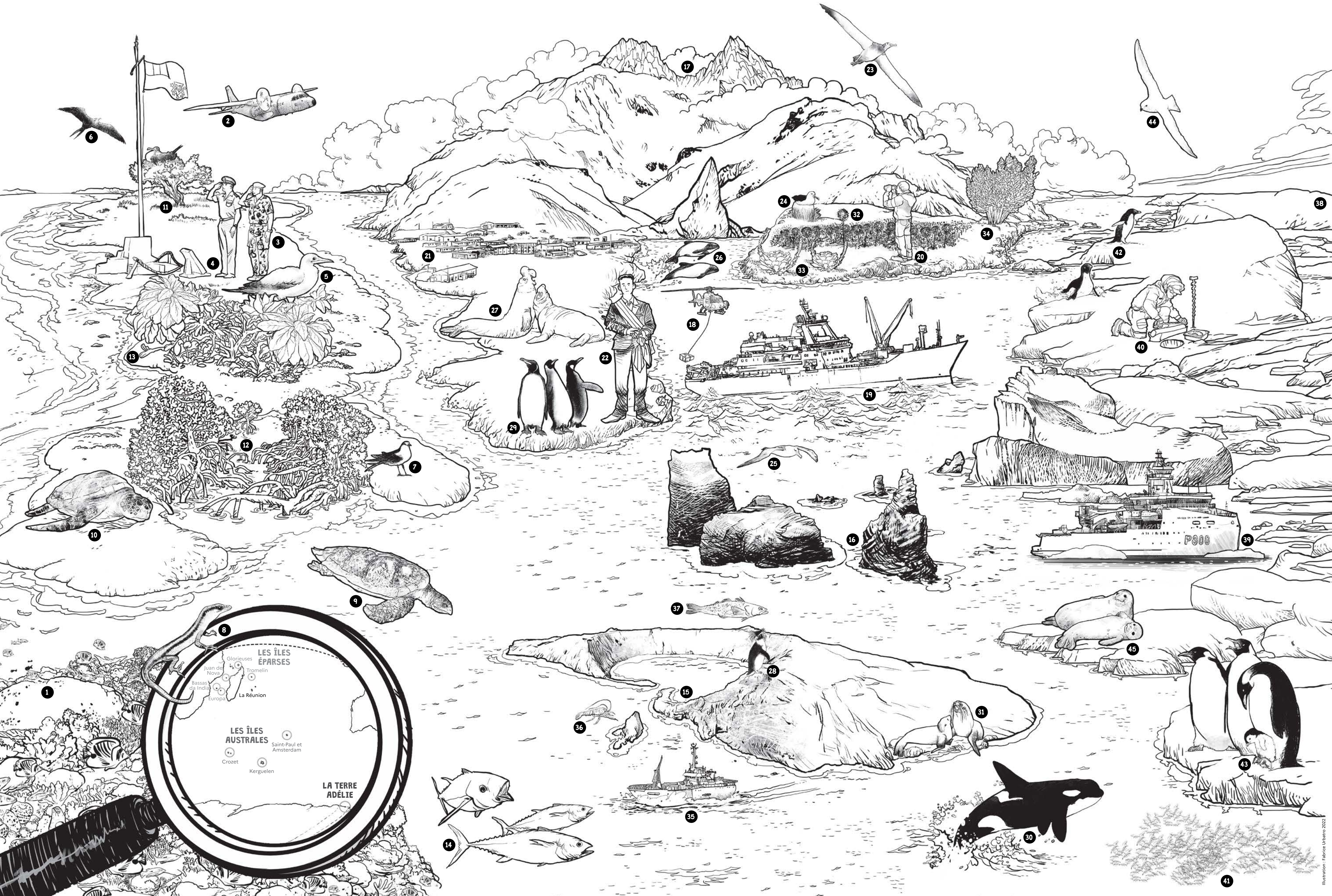


TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES (TAAF)

LES ÎLES ÉPARSES

LES PAYSAGES

- 1** **Récif corallien** : Ceux des îles Éparses sont parmi les plus riches et les plus intacts de la planète avec une biodiversité ne comptant pas moins de 3 600 espèces. S'étendant sur près de 800 km², ils servent de lieu pour s'alimenter et se reproduire pour un grand nombre d'espèces. La majorité d'entre eux sont gravement menacés par les activités humaines et les changements globaux.

LES MOYENS LOGISTIQUES

- 2** **Casa 235** : Avion militaire qui assure les relèves et le ravitaillement des îles Éparses situées dans le Canal du Mozambique (Glorieuses, Juan de Nova et Europa) tous les 45 à 60 jours.

LES MÉTIERS

- 3** **Détachement militaire** : En complément des bâtiments de la Marine nationale, des militaires des Troupes de Marine et de la Légion étrangère assurent en permanence une mission de souveraineté sur l'archipel des Glorieuses et les îles Juan de Nova et Europa.
- 4** **Préfet, administrateur supérieur des TAAF** : Dépositaire de l'autorité de l'État, il est le gardien des intérêts et du développement du Territoire.

LA FAUNE

- 5** **Fou à pieds rouges** : Oiseau marin présent sur les îles Tromelin et Europa ; il a l'habitude de construire son nid sur les veloutiers et réalise des plongées impressionnantes pour saisir ses proies.
- 6** **Frégate du Pacifique** : Oiseau marin présent sur l'île Europa dont les mâles possèdent un sac gulaire écarlate qu'ils gonflent bruyamment lors des parades nuptiales. Elle peut voler jusqu'à deux mois sans se poser, et on suppose qu'elle peut dormir en volant.
- 7** **Sterne fuligineuse** : Oiseau marin vivant dans toutes les îles Éparses où elle niche en grandes colonies ; elle est capable de voler durant plusieurs mois sans revenir à terre.
- 8** **Scinque aux yeux de serpent d'Europa** : Léopard endémique de cette île ; certains spécimens possèdent la particularité physique d'avoir l'extrémité de la queue d'une couleur bleue prononcée.
- 9** **Tortue imbriquée** : Reptile marin en danger critique d'extinction présent dans les eaux des îles Éparses qui possède un bec acéré particulièrement adapté à la consommation d'éponges qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire. On reconnaît l'espèce à sa carapace composée de grosses écailles qui s'imbriquent les unes avec les autres comme des tuiles. Elle pond à Juan de Nova et aux Glorieuses.
- 10** **Tortue verte** : Reptile marin en danger d'extinction présent dans les eaux des îles Éparses qui effectue des migrations de plusieurs milliers de kilomètres mais qui revient toujours pondre sur la plage où elle a vu le jour. Elle pond sur les plages de Europa, Tromelin, Juan de Nova et Glorieuses. L'île Europa est un site majeur de ponte de tortue de verte, où les herbiers marins et la mangrove sont de véritables refuges pour les juvéniles.

LA FLORE

- 11** **Euphorbe** : Arbuste principalement présent sur l'île Europa et totalement dépourvu de feuilles dont les jeunes rameaux charnus se terminent en pointes épineuses et sont recouverts d'un enduit cireux leur donnant une couleur bleutée.
- 12** **Mangrove** : Marais maritime présent à Europa et composé principalement de palétuviers qui se développent dans la zone de balancement des marées ; il constitue un milieu fragile refuge de nombreuses espèces.
- 13** **Veloutier** : Arbuste à la cime étalée en ombrelle présent dans les îles Éparses, le veloutier possède des feuilles dont les deux faces sont recouvertes d'une fine et abondante pilosité lui donnant des reflets argentés.

LA PÊCHE

- 14** **Pêche aux thonidés** : Différentes espèces de thons et de poissons à rostre sont pêchées par des palangriers ou thoniers sennieurs autorisés par les TAAF dans les eaux des îles Éparses selon des méthodes et des techniques spécifiques.

LES ÎLES AUSTRALES

- 15** **Île Saint-Paul** : Partie émergée d'un ancien volcan composée d'un grand cratère central effondré où la mer a pénétré ; il fut le siège d'une conserverie de langoustes dans les années 1930.
- 16** **Îlots des Apôtres** : Groupe d'îles très escarpées de l'archipel Crozet qui restent tristement célèbres pour avoir été le théâtre de nombreux naufrages.
- 17** **Mont Ross** : Volcan endormi qui constitue le point culminant de l'archipel Kerguelen et des TAAF avec ses 1 850 mètres d'altitude.

- 18** **Hélicoptère** : Moyen logistique indispensable dans les districts austraux et antarctique. En l'absence de port, l'hélicoptère permet le transport du matériel et des personnels jusqu'aux différentes bases.
- 19** **Marion Dufresne** : Navire polyvalent (transport de fret, de passagers, de carburant et navire scientifique), le *Marion Dufresne* opère les rotations logistiques vers l'île Tromelin et les districts austraux (Crozet, Kerguelen et Saint-Paul et Amsterdam) quatre fois par an depuis 1995.

- 20** **Agent de l'environnement** : Agent de terrain dans les îles Australes et les îles Éparses qui assure des missions techniques dans le domaine du suivi, de la protection et de la restauration de la biodiversité et sensibilise à la préservation de l'espace naturel protégé.
- 21** **Base** : Chaque district austral et antarctique possède une base logistique dont la plus grande reste Port-aux-Français dans l'archipel Kerguelen.
- 22** **Chef de district** : Représentant du préfet, administrateur supérieur sur les territoires. Il y a un chef de district sur chacune des bases australes et antarctique.

- 23** **Albatros d'Amsterdam** : Oiseau marin endémique de cette île qui est en danger d'extinction mais dont le faible effectif résiduel ne cesse de croître grâce notamment à la mise en place d'un Plan national d'action en faveur de l'espèce.
- 24** **Albatros à bec jaune** : Oiseau marin en danger d'extinction présent dans toutes les îles Australes mais principalement sur l'île Amsterdam où il niche en grandes colonies sur les falaises abruptes en construisant des nids cylindriques.
- 25** **Albatros à sourcils noirs** : Oiseau marin présent à Crozet et à Kerguelen et reconnaissable à ses bandes noires au-dessus des yeux, il utilise les vents ascendants pour réaliser de longs vols planés.
- 26** **Dauphin de Commerson** : Petit cétacé bicolore dont une sous-espèce est endémique à Kerguelen, il aime nager rapidement à la surface et bondir hors de l'eau faisant parfois des vrilles.
- 27** **Éléphant de mer** : Mammifère emblématique des îles Australes, les mâles aussi appelés « pachas » sont reconnaissables à leur trompe et n'hésitent pas à se livrer à de farouches combats afin de conserver leur harem.
- 28** **Gor fou sauteur du nord** : Oiseau marin inapte au vol et en danger d'extinction, il est présent sur les îles Amsterdam et Saint-Paul, et aisément identifiable grâce à ses aigrettes jaunes au-dessus de ses yeux rouges et sa capacité de se déplacer en sautant de rocher en rocher.
- 29** **Manchot royal** : Oiseau marin inapte au vol mais qui bénéficie d'un hydrodynamisme faisant de lui un excellent nageur, il est présent à Kerguelen et surtout à Crozet. Les territoires austraux français abriteraient 36% de la population mondiale.

- 30** **Orque** : Grand cétacé présent dans les eaux de toutes les îles Australes, elle est une superprédatrice capable de chasser des proies aussi diverses que des poissons, des manchots, des otaries ou des jeunes éléphants de mer.
- 31** **Otarie d'Amsterdam** : Mammifère marin présent à Crozet et à Saint-Paul et Amsterdam, c'est une plongeuse remarquable qui peut atteindre 200 mètres de profondeur pour une durée d'immersion de plus de 6 minutes.

- 32** **Acaena** : Espèce présente à Crozet et à Kerguelen, c'est une plante vivace au feuillage découpé et aux fleurs qui se transforment en fruits épineux rouges, réunies en une tête dense et sphérique. Les fruits, tel un ruban adhésif, s'accrochent très facilement aux plumes des oiseaux. Les baleiniers l'utilisaient comme tisane pour faire baisser la fièvre.

- 33** **Chou de Kerguelen** : Espèce présente à Crozet et à Kerguelen, c'est une plante vivace à croissance lente possédant de grandes hampes florales et dont les feuilles étaient consommées à tort par les marins des siècles passés pour lutter contre le scorbut, forme grave de carence en vitamine C (d'où le nom scientifique qui lui a été attribué : *Pringlea antiscorbutica*).

- 34** **Phyllica** : Indigène de l'île Amsterdam, il est l'unique espèce d'arbuste qui parvient à pousser dans les îles Australes malgré les vents violents et les conditions climatiques difficiles.

- 35** **Navire de pêche** : Plusieurs armateurs réunionnais sont autorisés par les TAAF à pêcher dans les eaux des îles Australes à l'aide de palangriers et caseyeur adaptés à ces conditions de mer extrêmes.

- 36** **Pêche à la langouste (Saint-Paul et Amsterdam)** : La langouste australe est un crustacé pêché par un chalutier caseyeur qui fait l'objet d'une pêche durable strictement contrôlée par les TAAF.

- 37** **Pêche à la légine (Crozet et Kerguelen)** : La légine australe est un poisson de fond à croissance lente et à chair blanche et fondante qui possède une forte valeur commerciale.

LA TERRE ADÉLIE

- 38** **Inlandsis** : Calotte polaire recouvrant le continent antarctique et dont la couche de glace peut atteindre les 4 000 mètres d'épaisseur au-dessus de la roche.

- 39** **L'Astrolabe** : Seul navire brise-glace armé par la Marine nationale, *L'Astrolabe* assure les rotations logistiques vers la terre Adélie quatre à cinq fois par an, en plus de ses missions régulières de surveillance des zones économiques exclusives (ZEE) et de souveraineté.

- 40** **Glaciologue** : De nombreux scientifiques mènent des programmes de recherche dans les TAAF comme notamment les glaciologues qui pratiquent des carottages de glace en terre Adélie.

- 41** **Krill antarctique** : Invertébré semblable à une petite crevette qui vit dans l'océan Austral en formant des essaims très compacts pouvant atteindre une densité de 30 000 individus au mètre cube.

- 42** **Manchot Adélie** : Petit oiseau marin inapte au vol présent en terre Adélie, il peut réaliser des sauts de plus de 2 mètres pour sortir de l'eau et se déplace souvent en glissant sur la glace.

- 43** **Manchot empereur** : Oiseau marin inapte au vol présent en terre Adélie, il doit supporter des températures extrêmes ce qui oblige les mâles chargés de l'incubation des œufs à former un rassemblement serré appelé « tortue ».

- 44** **Pétrel des neiges** : Oiseau marin présent en terre Adélie qui, lorsqu'il couve son œuf, se confond totalement avec la glace. S'il est dérangé, il asperge les intrus d'une huile orange et nauséabonde jaillissant de sa bouche.

- 45** **Phoque de Weddell** : Mammifère marin présent en terre Adélie qui possède des dents capables de mordre et de scier la glace pour créer, entretenir ou élargir un trou destiné à respirer ou à se hisser sur la glace.

